

## REUNION CDSI DU 9 FEVRIER 2021

### Relevé de conclusions

- Approbation du compte rendu de la réunion de janvier.

Le compte-rendu est approuvé après deux légères modifications et sera inséré sur le site.

- Equilibrage des affectations des circuits par secteur.

Afin de tendre vers une moyenne de 10 km d'entretien des sentiers par baliseur dans les secteurs en Val de Marne, deux secteurs trop chargés sont délestés au profit de deux secteurs en sous dotation :

- PDIPR 03A, GR2 vallée de la Seine de Gravelle à Choisy le Roi (12,6 km) transféré du secteur M.Martin au secteur M.Balin.
- PDIPR 08a, GRP Ceinture Verte IDF, du Plessis Trévisse au Carrefour des 8 routes (6,4 km) transféré du secteur M.Foudriat au secteur G.Devinck.
- PDIPR 35, PR des Iles du Vieux Créteil (3,8 km) transféré du secteur M.Martin au secteur M.Balin.
- PDIPR 46, PR du Moulin Brûlé (4,4 km) transféré du secteur M.Martin au secteur P.Lhuillier.
- PDIPR24, PR de Villecresnes (7,1 km), transféré du secteur M.Foudriat au secteur M.Martin
- Ajout du futur PR de Medicis (19 km) au secteur M.Balin.
- Ajout du futur PR de Nogent (10 km) au secteur P.Lhuillier.

Ce qui donne ainsi la répartition suivante, en km par baliseur :

- Secteur P.Lhuillier : 10,13
- Secteur P.Robert : 10,26
- Secteur M.Foudriat : 10,47
- Secteur C.Michel : 10,24
- Secteur M.Balin : 10,21
- Secteur G.Devinck : 09,42
- Secteur M.Martin : 09,98
- Secteur JM.Choukroun : 10,59
- Tous secteurs confondus : 10,15

Les répartitions dans Fluence seront modifiées avant ouverture des missions.

- Suite à donner aux remarques des baliseurs

Des entretiens bilatéraux entre chaque responsable de secteur et le CDSI permettra l'étude ponctuelle des remarques déposées par les baliseurs en fin de compte-rendu puis l'évaluation des actions à entreprendre.

- Attribution du matériel de balisage

Les équipements de balisage acquis par le CDRP sont à la disposition de chaque responsable de secteur. A venir chercher après définition du rendez-vous par téléphone.

Les harnais rétroréfléchissants seront distribués après leur livraison.

- Point sur le projet de modification du PR 31.

Le parcours modifié est dessiné, reconnu et approuvé par la CDSI. 10 km, deux points de transport en commun et traversée du Parc des Lilas. Une carte présentant le nouvel itinéraire sera proposée au CD94 pour, après accord, modifier son balisage et réaliser la RandoFiche.

### Comité Départemental du Val de Marne – CDRP94 / CDSI

CDOS - 16 avenue Raspail 94250 GENTILLY. [val-de-marne.sentiers-itinerares@ffrandonnee.fr](mailto:val-de-marne.sentiers-itinerares@ffrandonnee.fr) ☎ 06 69 98 93 04

Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif et du Comité Départemental du Tourisme - Code APE: 926C Siret: 448 401 075 00032  
Enregistrement Préfecture : W943000095 - Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme n° IMO75100382 de la FFRandonnée

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère chargé des Sports et le Ministère chargé du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

- RandoFiches, point d'étape

La fiche du PR 46 du Moulin Brûlé est présentée. Approuvée par la CDSI et sera mise en ligne après quelques légères modifications.

A venir : PR14, 15 et 16 et 07.

- Application mobile, point d'étape.

Les 10 fiches pour Cirkwi présentées en janvier sont complétées par 7 nouvelles :

- PR 04 En suivant la Bièvre de Gentilly jusqu'à Fresnes
- PR 25 Tour de Villejuif
- PR 27 Villiers-sur-Marne : une ville au style Briard pleine de charme.
- Sur les pas des peintres des bords de Marne.
- PR 37 La Boucle de la Belle Image.
- PR 38 Sentier des Forts.
- Le Street Art à Vitry.

- Projet de regroupement des PR de Champigny en créant une boucle.

Point d'étape : Le tracé est en étude afin de dégrouper les tronçons communs entre le PR du Tour de Champigny et la Bataille de Champigny. Ce dernier devrait tendre vers un parcours à thématique plus affirmée.

- Recherches de parcours.

- L'étude d'un parcours de Fontenay intégrant vieille ville et ville nouvelle est finalisée et sera reconnu dans quelques jours.
- Un premier contact positif a été établi avec la directrice de l'Office du Tourisme de Vincennes et des Affaires Culturelles de la Ville qui doit dorénavant en parler aux élus et nous aménager un rendez-vous avec eux. Le parcours reconnu de 10 km comprend 30 points d'intérêt.
- L'accord du Maire de Nogent a été transmis au CD94 qui va solliciter dorénavant l'avis favorable officiel du Conseil Municipal pour ce circuit de 10 km et 27 points d'intérêt.

- Commande du CRSI : Plaquette « Sur les pas du patrimoine francilien ».

Le choix de deux itinéraires non balisés mais riche en commentaires patrimoniaux à transmettre pour la réalisation de la brochure se porte à l'Est du Département sur le parcours nogentais (Art Nouveau) et à l'Ouest sur l'Aqueduc Médicis. Les deux circuits, l'un en boucle, l'autre en linéaire, sont desservis par les transports en commun.

- Questions diverses.

- Le projet de création du GR15 GR de la Marne a été approuvé en GHM samedi dernier. Un gros travail de transformation du balisage en Forêt Notre Dame est donc confirmé pour 2021.
- Stage de formation de baliseurs le 20 mars à Gentilly. Les inscriptions sont ouvertes sur le site fédéral. A ce jour, 10 inscrits mais incertitude sur les conditions sanitaires autorisant ou non sa tenue.
- Un candidat à la formation de collecteur dans le département mais pas de stage organisé par la Région ! Une sollicitation pour une formation en compagnonnage va être proposée à la FFRP.

- Prochaine réunion : mardi 2 mars 2021.

